

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 20
Procurations : 3
Suffrages exprimés : 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2024/D/12/7-10/142

OBJET : TARIFS 2025 / DROIT DE PLACE

Le 13 Décembre 2024 à 18h5, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : 06 Décembre 2024
Secrétaire de séance : Stéphane GARREAU

Présents : Mesdames Marie-Laure BERTHIER, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Suzanne DECHAMPS, Angélique DUBE, Marie-José FERREIRA, Michelle MILLAN, Valérie PACAUD, Muriel PASQUER et Corine SERIEYS.

Messieurs Bruno BERNARD, Grégoire BERT, Michel CÉPÉRO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Nicolas MARTIN, Pascal MASSON, Vincent SOMMIER et Claude TESSIER.

Absents ayant donné pouvoir : Mesdames Magali BRIEUX (pouvoir à Mme PACAUD) et Michelle GAUTHIER (pouvoir à Mme COCHETON)
Monsieur Eric BOURNY (Pouvoir M. SOMMIER)

Absents excusés : Messieurs Philippe CHAMARD, Bruno GIRARD, Gérard MARGOTTIN et Georges MOUSSIÉ

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

	2024	2025
Marché		
Abonnés le ml	1,00€	1,50€
Non abonné le ml	1,50€	2,00€
Forfait EDF - Trimestre	26,00€	27,00€
EDF/Abonné/occasionnel/forfait journalier	4,00€	4,00€
Terrasse		
Présentoir	17,00€	18,00€
Forfait annuel ≤6m ²	32,00€	34,00€
Forfait annuel ≤18m ²	63,00€	67,00€
Par m ² supplémentaire	6,50€	7,00€
Foires et fêtes foraines		
Manèges ou stand au m ²	2,00€	2,50€
Forfait stand > 180m ²	225,00€	235,00€
Forfait eau / jour	6,50€	7,00€
Forfait EDF/ jour	5,50€	6,00€
Spectacles, représentations		
Chapiteaux, manèges-stand au m ² <180m ²	2,00€	2,50€
Supérieur à 180m ²	225,00€	235,00€
Electricité / jour /caravane raccordée	6,50€	7,00€
Eau / jour / caravane raccordée	5,50€	6,00€
Caution	600,00€	600,00€

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 20 Décembre 2024
Date de mise en ligne sur le site internet, le 20 Décembre 2024

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-041-214102428-20241213-2024_7_10_1

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les tarifs 2025

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Stéphane GARREAU**



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 20 Décembre 2024
Date de mise en ligne sur le site internet, le 20 Décembre 2024

REÇU EN PREFECTURE
Le 19/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-041-214102428-20241213-2024_7_10_1